



En fonction des conditions de marché de l'électricité, **le prix de la fourniture peut être basé pour une large part sur le prix de l'ARENH.**

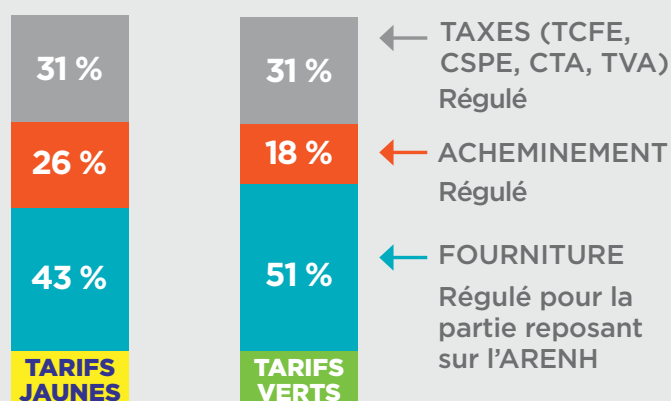
- **Des coûts de commercialisation** : ils dépendent de l'organisation du fournisseur, du système d'information mis en place au service de ses clients, de sa qualité de service (certifications, label).

Ils résultent également de son implantation sur le territoire français (proximité de son service de relation client porté ou non par des interlocuteurs dédiés et localisés en région).

Ils sont aussi fonction de la qualité des services associés à la fourniture (facturation, outils de suivi de gestion...).

Enfin, ils peuvent être le reflet d'exigences atypiques exprimées dans le cahier des charges : celles-ci auront tendance à accroître les coûts commerciaux en raison de la conception et de la mise en œuvre de solutions spécifiques. Attention donc aux exigences et à la complexité de leur mise en œuvre : mieux vaut se renseigner en amont sur les offres et les services associés des différents fournisseurs ainsi que sur leurs capacités à faire avant de rédiger le cahier des charges.

DÉCOMPOSITION DU MONTANT D'UNE FACTURE MOYENNE D'ÉLECTRICITÉ TTC EN FONCTION DE LA PUISSANCE



Au-delà du prix unitaire du kWh, l'achat d'électricité est une opportunité de s'interroger plus globalement sur sa façon de consommer l'énergie. Optimiser sa consommation est un levier essentiel pour réduire sa facture d'électricité.

Estimation en offre de marché pour un site actuellement au tarif Jaune/Vert